

Tests Préalables (TP) **D'entrée en formation BP JEPS AAN**

**Seuls les candidats ayant validés leur TEP (Test exigence préalable)
Seront convoqués aux tests de sélection.**

Dates des sessions

Mercredi 1 juin 2022

Jeudi 18 Août 2022.

Au centre aquatique communautaire (CAC) de Thionville

Conditions d'accès

Dépôt du dossier d'inscription à la formation BPJEPS AAN :

- Avant le 25 Mai pour examen du 1 mai 2022
- Avant le 11 Aout 2022 pour examen du 18 Août 2022.

Epreuves

- Démonstration technique sur 100m 4N (évaluation du savoir nager)
- Un écrit sous forme de huit questions relatives à différents aspects d'un film à caractère sportif visionné à deux reprises chacune cinq minutes.

POSITIONNEMENT

**Seuls les candidats ayant validés leur TEP et TP
Seront convoqués au positionnement.**

Date

Vendredi 9 Septembre 2022 au centre aquatique communautaire (CAC) de Thionville.

Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat.

Les candidats sont convoqués à un entretien individuel de 20 minutes devant un jury de 2 formateurs.

En s'appuyant sur les informations obtenues sur le dossier d'inscription, les TP (niveau 4 nages, l'évaluation du questionnaire d'analyse de la vidéo), la présentation par le candidat de ses expériences personnelles sportives, d'animation et d'encadrement et une présentation de son projet professionnel ;

Le jury s'efforcera :

- de situer les acquis du stagiaire au regard des exigences du diplôme,*
- de construire un plan de formation individualisé,*
- de répondre aux questions soulevées par le déroulé de formation*
- de vérifier ou aider le stagiaire à obtenir un plan de financement.*

Les 20 premiers candidats seront retenus. Les candidats écartés seront orientés vers d'autres centres de formation ou une formation complémentaire.

- Dispenses de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et équivalences d'unités capitalisables (UC).